



COMMUNE D'ESCAUTPONT  
Département du Nord  
Arrondissement de  
Valenciennes  
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 08/03/2025

Reçu en préfecture le 08/03/2025

Publié le 11/03/2025 S'LO

ID : 059-215901073-20250308-32\_2025-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



### SEANCE DU 08/03/2025

|  |  |
|--|--|
| <b>Date de convocation :</b><br>27.02.2025   | <b>L'an deux mille vingt-cinq ; le huit mars</b><br>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.  |
| <b>Date de publication :</b><br>29.02.2025   |  |
| <b>Effectif du Conseil Municipal :</b> 25<br><b>Quorum :</b> 13<br><b>Présents :</b> 19<br><b>Absents excusés :</b> 4<br><b>Ont donné pouvoir :</b> 3<br><b>Absents :</b> 2<br><b>Ont pris part au vote :</b> 22<br><b>Exprimés :</b> 22<br><b>Pour :</b> 22<br><b>Contre :</b> 0<br><b>Abstention :</b> 0<br><b>Secrétaire de séance :</b><br>Michel RENARD | <b>PRÉSENTS</b> M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; M. Romuald CHANTREL ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Monique PASSET ; Mme Virginie BERNUS ; Mme Tiffanie SURIA, Mme Sandrine PONCHANT.<br><b>ABSENTS EXCUSÉS</b> Mme Catherine ROLY ; Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; M. Cédric LATOUCHE.<br><b>ONT DONNÉ POUVOIR :</b> Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD.<br><b>ABSENTS :</b> M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA. |

#### DELIBERATION N°32-2025-DF-RK

#### Objet : Remplacement des membres élus au sein du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal, dirigé par un conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S de la commune d'ESCAUTPONT est composé du maire, président de droit, ainsi que de six membres élus par le conseil municipal et six membres nommés par le maire parmi les propositions des associations, conformément aux articles L. 123-6 et R. 123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

La composition du conseil d'administration respecte ainsi le principe de parité. Les membres sont désignés à chaque renouvellement du conseil municipal et leur mandat est renouvelable pour la durée du mandat du conseil.

Le principe de parité impose qu'en cas de vacance d'un siège au conseil d'administration (démission, décès, etc.), un remplacement doit être effectué pour rétablir la parité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que dans l'hypothèse où il ne reste aucun candidat sur aucune des listes, il est procédé au renouvellement de l'ensemble des administrateurs élus dans les conditions prévues, ce qui est le cas.

**Considérant :**

- La démission de Madame Nathalie DELHAYE, Conseillère municipale, siégeant en qualité d'administratrice élue du CCAS ;
- L'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles ;
- La nécessité de procéder à l'élection d'un nouvel administrateur suite à la vacance de poste susmentionnée.
- Qu'il n'y a pas d'autres candidats suppléants de la précédente liste.

**Il est proposé à l'Assemblée délibérante :**

- **De renouveler** l'intégralité des administrateurs élus et donc de refaire une procédure complète de vote.

**Madame Catherine ROLY  
Madame Monique PASSET  
Monsieur Jean Luc BULENS  
Madame Corinne RIBEAUCOUP  
Monsieur Jean Luc FRERE  
Madame Joëlle LEGRAND  
Suppléant : Monsieur Benjamin LECLERCQ**

Sont élus administrateurs du CCAS à 22 voix pour :

**Madame Catherine ROLY  
Madame Monique PASSET  
Monsieur Jean Luc BULENS  
Madame Corinne RIBEAUCOUP  
Monsieur Jean Luc FRERE  
Madame Joëlle LEGRAND  
Suppléant : Monsieur Benjamin LECLERCQ**

**Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité  
Pour : 22 voix - Contre : 0 - Abstention : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
Mr le Maire,  
Raphaël KRUSZYNSKI

